

Saarland
Chef der Staatskanzlei
Eing. 08. APR. 2002
Abt. _____

per fax vorab an
M. Nicolet (1143)
mit der Bitte um
Übersetzung
↑
Anlage
8.4. 9154
KASA

La Lorraine

Gérard Longuet
Sénateur de la Meuse
Président du Conseil Régional de Lorraine

Metz, le **04 AVR. 2002**

DAICT/EML

Monsieur Karl RAUBER
Secrétaire d'Etat
Chef de la Chancellerie du Land de Sarre
Am Ludwigsplatz 14
D-66117 SARREBRUCK

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Par courrier en date du 27 février, vous m'avez saisi de la question posée par Madame HOFFMAN-BETHSCHEIDER, député au Landtag de Sarre et membre du Conseil parlementaire interrégional, sur "le dispositif transfrontalier de protection en cas de catastrophe compte tenu de la dangerosité de la plate-forme chimique de Carling".

Cette question relevant en Lorraine de la compétence des services de l'Etat, je vous informe que j'en transmets le texte à Madame le Préfet de Région, pour lui demander de me communiquer les éléments de réponse.

Je ne manquerai pas de vous faire parvenir les informations que j'aurai ainsi recueillies et, dans cette attente,

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire d'Etat, de bien vouloir recevoir l'assurance de ma considération distinguée.

Indépendant

Camp!